



Année scolaire 2022 – 2023

 [www.institutdemotcouvreur.be](http://www.institutdemotcouvreur.be) –  [idc.smartschool.be](http://idc.smartschool.be)

 [@institutdemotcouvreur](https://www.instagram.com/institutdemotcouvreur) –  [@institutdemotcouvreur](https://www.facebook.com/institutdemotcouvreur)

Bruxelles, le lundi 29 août 2022

Avis général n° 7 – *Priorité normale*

*A l'attention de tous les parents et les élèves*

## Accès au secrétariat - visite chez l'éducateur – photocopies des certificats médicaux

1. L'accès au secrétariat.....	1
2. Visite chez votre éducateur/trice et les autres secrétaires.....	1
3. Rencontre avec la Direction et la Direction adjointe.....	2

Chers parents, chères et chers élèves,

### 1. L'accès au secrétariat

Les élèves se rendent au secrétariat, en dehors des heures de cours, s'ils souhaitent fixer un **rendez-vous avec la Direction**.

### 2. Visite chez votre éducateur/trice et les autres secrétaires

Tout élève ayant à remettre ou à demander un document (certificat médical, motif, attestation, liste de présence, ...) à l'éducateur/trice, de la classe concernée, le fait uniquement à la récréation de 10h30 ou éventuellement à la fin du dernier cours de la journée.

**Les éducateurs refuseront toute demande pendant les interours et les heures creuses.**

Pour toute demande de documents, veuillez **privilégier**  afin que l'éducateur/trice puisse tout préparer à l'avance et puisse vous fixer un rendez-vous.

Si vous désirez rencontrer une des secrétaires, c'est **uniquement** à la récréation de 10h30 que vous pouvez le faire ou éventuellement à la fin du dernier cours de la journée.

Si un professeur vous demande de vous rendre au secrétariat, à l'infirmerie, ... (exemple : pour obtenir une liste de présence chez votre éducateur, ...), vous **devez** avoir un mot de celui-ci dans votre journal de classe.

### 3. Rencontre avec la Direction et la Direction adjointe

M. PIROTTE, directeur, et M. BOCKSTAEL, directeur adjoint, rencontrent les élèves, en dehors des heures de cours, suite à une convocation ou un rendez-vous fixé. Les parents téléphonent au 02/505 59 00 pour obtenir un rendez-vous.

Le Directeur,

M. PIROTTE

